

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

60 - OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D2023-28

Nombre de conseillers

en exercice	11
présents	8
votants	8
absents	3
exclus	0

De la commune de PARNES

Date de convocation :

1 décembre 2023

Date d'affichage :

1 décembre 2023

Objet

Travaux sur le mur de soutènement de la route du chemin d'Alaincourt

Séance du lundi 11 décembre 2023 à 20:30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LAROCHE Pascal

Etaient présents :

Messieurs Pascal LAROCHE, Franck FERET, Michel ARDANA, Jean-Luc DUMONTIER, Landry LEPAGE, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT et Madame Catherine CROSNIER

Etaient absents :

Messieurs Patrice BOISSEL, Stéphane BOURI, Bruno VUILLERMOZ

Secrétaire de séance :

M. Frédéric RICHEVAUX

Vu la nécessité de procéder à la restauration du mur de soutènement de la route du chemin d'Alaincourt

Vu les devis présentés par les entreprises Les artisans du Vexin (8.267,20€ HT) et ID construction (7.321,31 € HT) .

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de choisir le prestataire, d'autoriser Monsieur le Maire à faire figurer cette dépense au budget 2024 et à entreprendre les travaux de soutènement de la route du chemin d'Alaincourt.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent :

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le devis de l'entreprise ID Construction est accepté, Monsieur le maire est autorisé à faire figurer cette dépense au budget 2024 et à entreprendre les travaux de soutènement de la route du chemin d'Alaincourt.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de BEAUVAIS le

15 décembre 2023

Fait le, 12 décembre 2023

Le Maire

